

Arrondissement de CHÂTEAU-GONTIER

Cossé-le-Vivien, le 29 janvier 2016



Mairie de **COSSÉ-LE-VIVIEN**
Rue de Nantes – B.P. 65
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Tél. **02.43.98.80.24**
Télécopie 02.43.98.97.65

► Site Internet : www.cosse-le-vivien.fr
Courriel : mairie@cosse-le-vivien.fr

► Site Internet du Musée communal :
www.musee-robert-tatin.fr

«QUALITE» «NOM» «PRENOM»
«ADRESSE»
«CODE» «VILLE»

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 4 février 2016 à 20 h 30,
Salle du conseil municipal
Mairie de Cossé-le-Vivien**

I – AFFAIRES GENERALES – PERSONNEL COMMUNAL

- Délégation du conseil municipal au Maire – compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales
- Personnel communal : modification du temps de travail de l'agent administratif en charge des ressources humaines de 35/35^e à 31,51/35^e et définition des grades requis pour ce poste
- Personnel communal : autorisation de recrutement d'agents non titulaires du fait d'accroissements d'activité temporaires ou saisonniers
- Personnel communal : autorisation de recrutement d'agents non titulaires pour remplacer les agents titulaires ou non titulaires momentanément absents
- Personnel communal : mise en place d'une astreinte de semaine aux services techniques
- Personnel communal : versements d'indemnités de stages

II – CADRE DE VIE – COMMUNICATION

III – AFFAIRES CULTURELLES ET TOURISTIQUES

- Musée Robert Tatin : donation de la sculpture « La Marche » de Leb

IV – AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

- Allocations scolaires 2016 et subvention à l'OGEC Sainte-Marie 2017 : fixation du nombre d'enfants à prendre en compte

V – URBANISME – EAU ET ASSAINISSEMENT

VI – VIE ASSOCIATIVE – SPORTS – JEUNESSE

/

VII – FINANCES – BATIMENTS

- Budgets primitifs 2016 - reprise anticipée des résultats de l'exercice 2015 :
 - Budget principal
 - Budget annexe eau et assainissement
 - Budget annexe du lotissement de la Minée
 - Budget annexe du lotissement de l'Érable
- Budgets primitifs 2016 :
 - Budget principal
 - Budget annexe eau et assainissement
 - Budget annexe du lotissement de la Minée
 - Budget annexe du lotissement de l'Érable
- Budget principal 2016 : attribution de subventions aux associations
- Taxes d'urbanisme : demandes de remise de majoration et intérêts de retard
- Sol Ici Bio : avenant n°1 à la convention de mise à disposition de locaux

VIII – INTERCOMMUNALITE

Comptant sur votre présence,

Veuillez agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,
C. LANGOUËT

■